

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 25 Novembre 2019	Dossier complet le : 28 Novembre 2019	N° d'enregistrement : F.974.12.P.00293

1. Intitulé du projet

Installation de valorisation de véhicules usagés dépollués et de métaux ferreux et non ferreux sur la commune de Saint-Louis

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **GENERAL AUTOS
SARL**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **HOSMAN BADAT, Gérant**

RCS / SIRET

3	1	8	2	2	6	5	4	5	0	0	0	5	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique **SARL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	<p>a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.</p> <p>Le projet est soumis à autorisation au titre des ICPE selon la rubrique 2710, 2718, 2791, et à enregistrement pour la rubrique 2713</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

General Autos a réalisé l'acquisition d'une parcelle pour une nouvelle installation de valorisation de véhicules usagés dépollués et de métaux ferreux et non ferreux à Saint-Louis. Cette parcelle était utilisée pour la déconstruction de véhicule hors d'usage (ICPE sous le régime de l'autorisation).

Le terrain concerné comprend aujourd'hui :

- Un bâtiment de stockage sur 3 niveaux
- Un bâtiment administratif
- Un hangar
- Une aire imperméabilisée

Pour cela, une démolition du bâtiment présent sur le site sera nécessaire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet de permettre une meilleure valorisation des matériaux issus du broyage des véhicules.

Ces activités sont actuellement réalisées sur le site de Général Autos (6 chemin maniron St Louis) et seront transférées libérant de la surface pour l'activité de centre VHU agréé:

- sécuriser les activités
- optimiser la valorisation des déchets métalliques
- améliorations opérationnelles (site actuel exigü)

Ce projet permet de répondre à un besoin de croissance de l'entreprise et de créer de nouveau emplois.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet de General Autos consiste à aménager :

- le bâtiment a vocation a être séparé en deux parties strictement isolées. La première accueillera les activités ci dessus mentionnées, la seconde sera hors ICPE et pourra accueillir des activités de vente de pièces issues du centre VHU de Général Autos ou d'autres activités commerciales
- une zone de broyage
- suppression du hangar
- utilisation de la surface extérieure pour le traitement des déchets métalliques (dont VHU dépollués)
- utilisation d'une partie du bâtiment pour des activités de stockage de déchets dangereux issus de VHU (catalyseurs usagés), stockage de métaux non ferreux, installation d'une chaîne de traitement des câbles.
- Stockage de DEEE dans le cadre d'une convention avec Ecosystems (ex ESR), à terme, certains DEEE ou parties de DEEE pourront être traités directement sur le site dans le cadre de l'évolution de la convention (broyage, découpe, compactage...) non classé au vu des volumes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux finis, le projet comportera :

- Une zone de broyage,
- Une zone de stockage de ferraille broyée,
- Un bureau qui sera conservé,
- Une presse à compactage,
- Une zone de découpe,
- Un basculeur,
- Un bâtiment de stockage pour le stockage de déchets dangereux issus de VHU (catalyseurs usagés), stockage de métaux non ferreux, installation d'une chaîne de traitement des câbles.
- Stockage de DEEE dans le cadre d'une convention avec Ecosystems (ex ESR), à terme, certains DEEE ou parties de DEEE pourront être traités directement sur le site dans le cadre de l'évolution de la convention (broyage, découpe, compactage...) non classé au vu des volumes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La nouvelle installation sera soumise à examen au cas par cas suivant les rubriques du code de l'environnement suivantes :

- 1. Installations classées pour la protection de l'environnement

Le projet est soumis à autorisation au titre des ICPE selon la rubrique 2710, 2718, 2791, et à enregistrement pour la rubrique 2713

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain	5 100 m ²
Zone de process (broyage/découpe)	1 476 m ²
Zone de stockage cuivre et stockage maintenance	248 m ² x 3 niveaux
Zone catalyseur	68 m ²
Magasin pièces détachées	247 m ² x 3 niveaux
Magasin pièces détachées	68 m ² sur 1 niveau
Showroom	102 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue du rond-point du Gol
ZA du Gol
97450 Saint Louis

Coordonnées géographiques: Long. 55°23'45.0"E Lat. 21°16'48.7"S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne se trouve pas dans une zone classée ZNIEFF, cependant elle est voisine de la ZNIEFF de type I de l'Etang du Gol à environ 600 m.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'entreprise General Autos étend son site sur la commune de Saint Louis qui est une commune bordée par le littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'adhésion du parc national de la Réunion se situe à environ 2.1 km du projet (rivière Saint Etienne).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Réunion a élaboré un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement qui a été approuvé le 21 août 2018 et qui porte sur les routes du réseau routier national dont le trafic dépasse 16 400 véhicules/jours.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide de l'Etang du Gol se trouve à environ 600 m du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques (PPR) naturel de la commune de Saint-Louis a été approuvé par l'arrêté N°2534SG/DRTCV le 22 Décembre 2016. Il concerne les phénomènes d'inondation et de mouvement de terrain.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de la masse d'eau FRLG108 : Formations volcaniques et volcano-sédimentaires littorales du Gol.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La captage le plus proche se situe sur l'usine sucrière du Gol de l'autre côté de la route.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe au sein d'un espace déjà complètement artificialisé. Il n'est donc pas susceptible d'entraîner des dégradations, perturbations, ou destructions de la biodiversité existante.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà actuellement utilisé par une entreprise de vente de pièces automobiles et par l'entreprise EPG.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est entourée par 5 installations classées pour l'environnement qui sont soumises à autorisation. Ainsi, le site est donc concerné par les risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa d'inondation : La zone d'étude jouxte une zone d'inondation classée en aléa fort et modérée. Aléa mouvement de terrain : seule la voie de sortie se trouve en aléa faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve dans une zone où le trafic routier est important. L'accès à la zone d'étude peut se faire par la route nationale 2001 en provenance d'Étang Salé et de Saint-Louis. L'accès principal s'effectuera par le chemin de l'Océan. Le trafic ne sera pas augmenté dans la zone car GENERALL AUTOS déplace son activité dans la même zone.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de broyage des véhicule usagers générera du bruit de par la circulation des clients et des poids lourds de livraison ainsi que par la découpe, le broyage et le compactage des véhicules. Cette nuisance sera cependant marginale par rapport aux nuisances existantes du fait de la présence de la N2001. Le site se trouve en bordure de la 2 voies N2001, il est donc concerné par les nuisances sonores extérieures.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'odeurs, il peut cependant être concerné par les nuisances olfactives de l'usine sucrière du Gol.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet peut entraîner de faibles vibrations lors du broyage des véhicules. Ces vibrations resteront faibles car le broyeur est un broyeur à couteaux (niveau de vibration équivalent à un camion en stationnement).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les horaires d'ouverture du site se feront seulement en journée. Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le broyage sera susceptible d'entraîner des rejets de poussières, cependant un système de gestion des poussières sera mis en œuvre au niveau du broyeur afin de limiter au maximum l'envol des poussières dues au broyage.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées des sanitaires et de nettoyage seront renvoyées dans le système d'épandage de la zone</p> <p>Et les eaux pluviales seront interceptées par des caniveaux, le rejet se fera par infiltration dans le sous-sol après un passage par un séparateur d'hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera l'émission de déchets non dangereux et de déchets dangereux, Général Autos est certifiée ISO9001v2015 pour ses activités de traitement des déchets métalliques. Tous les déchets issus des VHU sont traités au mieux des possibilités de valorisation locale dans le respect des lois et règlements en vigueur.</p> <p>Des catalyseurs seront stockés dans un bâtiment.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité devrait générer plusieurs emplois.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet sera implanté près de 5 ICPE dont la sucrerie du Gof. Les effets cumulés potentiels entre les précédentes activités et le nouveau projet sont : les nuisances liées au trafic, l'éclairage, odeur et le bruit.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux se dérouleront uniquement en journée afin de limiter les nuisances nocturnes.
Les nuisances liées au trafic seront relativement faibles, la voirie est dimensionnée pour supporter le flux de circulation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site se trouve à proximité d'un réservoir de biodiversité constitué par l'étang du Gol, cependant il n'en fait pas partie. Le site est entièrement anthropisé ; aucun impact n'est à prévoir sur le milieu naturel.

Le risque inondation a été pris en compte mais celui-ci n'impacte pas le projet.

Les impacts du projet sur l'environnement sont faibles, les mesures nécessaires pour les anticiper ont été définies, par conséquent il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

L'annexe jointe au présent cas par cas est composée de l'état initial du projet ainsi que des incidences/mesures pouvant être émises sur l'environnement à ce stade.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

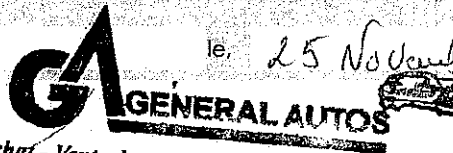
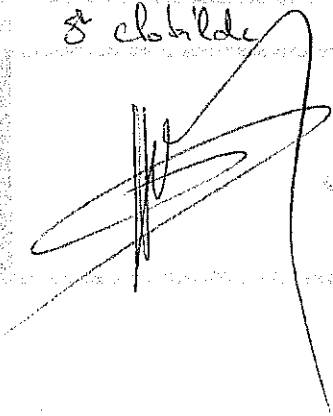


Fait à

St Clotilde

le 25 Novembre 2019

Signature



Achat - Vente de voitures - Pièces occasions et neuves
10 Rue Vavangue - ZAC Finette - 97490 SAINTE CLOTILDE
Tél : 0262 28 08 46 - 0262 41 22 52
Fax : 0262 29 02 83 - E-mail : generallautos@wanadoo.fr
SIRET 318 226 545 00040 - APE : 4677 Z

